

GROUPE DE TRAVAIL (GT4) SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CONTRIBUTION SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU
PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL (PCET), PRÉSENTÉ LORS DU
COMITÉ DE SUIVI PARTENARIAL DU 10 JUILLET 2013

REGARDS TRANSVERSES ET PROPOSITIONS POUR LA RÉUSSITE D'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE « ADAPTÉE À NOTRE TERRITOIRE »

Document de travail

TABLE DES MATIÈRES

CADRAGE DE LA CONTRIBUTION	1
<i>REGARDS TRANSERVES</i>	2
PROPOSITIONS	2
1. L'AVANCEMENT DU PCET ET DES ACTIONS PHARES	3
<i>REGARDS TRANSERVES</i>	3
PROPOSITION 1 – UNE ACTION PUBLIQUE « EXEMPLAIRE » AU PLUS PRÈS DES CITOYENS	4
PROPOSITION 2 – DES ACTIONS FAVORISANT L'ENGAGEMENT CITOYEN	5
PROPOSITION 3 – DES ACTIONS CIBLÉES SUR LES SECTEURS LES PLUS ÉMETTEURS DE GES	5
PROPOSITION 4 – UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT DÉDIÉE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	6
2. LES INDICATEURS	7
<i>REGARDS TRANSERVES</i>	7
PROPOSITION 5 – DES INDICATEURS FIABLES POUR UN SUIVI PARTAGÉ	7
PROPOSITION 6 – DE NOUVEAUX INDICATEURS PLUS QUALITATIFS	7
PROPOSITION 7 – DES INDICATEURS « PARLANTS » POUR LES CITOYENS	8
3. LES ACTIONS « ADMINISTRATION EXEMPLAIRE »	9
<i>REGARDS TRANSERVES</i>	9
PROPOSITION 8 – ENRICHIR LES OBJECTIFS POUR CRÉER UN EFFET D'ENTRAÎNEMENT	10
PROPOSITION 9 – VALORISER FORTEMENT LES ACTIONS LES PLUS CONVAINCANTES	10
PROPOSITION 10 – EXPLICITER LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET DONNER DES PERSPECTIVES DE PROGRÈS	11
PROPOSITION 11 – FAIRE ÉVOLUER CERTAINES ACTIONS POUR LES RENDRE PLUS EFFICACES	11

4. LES ACTIONS « POLITIQUES PUBLIQUES »	12
<i>REGARDS TRANSERVES SUR L'ENSEMBLE DES ACTIONS</i>	12
<i>REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE</i>	13
PROPOSITION 12 – UN « PLAN ORSEC » CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE	14
<i>REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE ÉNERGIE</i>	14
PROPOSITION 13 – UNE AUTORITÉ AUX MOYENS ET AU PÉRIMÈTRE D' ACTIONS ÉLARGIS	15
PROPOSITION 14 – LES CONTRIBUTIONS du CODEV, AU SEIN DES INSTANCES AUXQUELLES IL PARTICIPE	15
<i>REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE MOBILITÉS</i>	16
PROPOSITION 15 – « CHANGER DE BRAQUET » POUR SE DÉPLACER MIEUX »	17
PROPOSITION 16 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS CULTURELS POUR SE DÉPLACER AUTREMENT	17
PROPOSITION 17 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS ÉCONOMIQUES LIÉS À LA MOBILITÉ ...	19
PROPOSITION 18 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS LIÉS AUX MODES DE VIE	19
PROPOSITION 19 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS LIÉS À L'OFFRE DE MOBILITÉ	20
<i>REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE BÂTIMENTS</i>	21
PROPOSITION 20 – « CHANGER DE BRAQUET » POUR HABITER MIEUX	22
PROPOSITION 21 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS CULTURELS SUR L'HABITER	23
PROPOSITION 22 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS ÉCONOMIQUES POUR DES BÂTIMENTS PLUS SOBRES	24
<i>REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE URBANISME DURABLE</i>	24
PROPOSITION 23 – VERS UN URBANISME PARTICIPATIF ET DURABLE	25
<i>REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE PRÉSERVATION DES RESSOURCES</i>	26
<i>REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE MOBILISATION DES ACTEURS</i>	26
<i>REGARDS TRANSERVES SUR LE LIVRE BLANC ET LES AUTRES ACTIONS DU PCET</i>	27
ANNEXE 1 - PISTES POUR DE NOUVEAUX INDICATEURS DE PROGRÈS VÉRITABLE	29

Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) a été adopté par la Communauté Urbaine Toulouse Métropole (CUTM) en mai 2012. Il constitue un document majeur précisant les actions engagées par Toulouse Métropole en faveur de la transition énergétique. Cette question de la transition énergétique a fait l'objet d'une saisine du CODEV par le Président de la CUTM en avril 2013. Un membre de l'équipe d'animation du Groupe de Travail sur la transition énergétique (GT4) du CODEV fait partie du comité de suivi partenarial du PCET.

Lors de la réunion du 10 juillet 2013 de ce comité de suivi, les élus et techniciens concernés de la CUTM ont présenté l'état d'avancement général des 130 actions du PCET (voir forum du CODEV). Les élus de la CUTM ont alors sollicité les participants pour une contribution écrite sur ce bilan.

Ce document a été rédigé en s'appuyant sur ce qui est apparu comme des « acquis issus du GT4 » du CODEV (7 séances de travail entre le 16 mai et le 12 novembre 2013 – 35 participants à au moins 1 ou 2 ateliers - une dizaine de contributions écrites). Ces acquis sont les suivants :

- **Les actions sur le bâtiment, l'urbanisme et les transports** (81 % des émissions de gaz à effet de serre de l'aire urbaine toulousaine - GES) sont d'une importance majeure pour « booster » la transition énergétique sur le territoire des **37 communes de la CUTM** ;
- La mise en œuvre de **politiques publiques exemplaires** est essentielle pour asseoir la **crédibilité de la démarche** de transition énergétique et pour créer un « **effet d'entraînement** » chez les habitants et acteurs du territoire qui attendent une **dynamique partagée** ;
- Pour de nombreux **citoyens**, la transition énergétique paraît incontournable. Ils sont de plus en plus nombreux à être **prêts à s'engager**, pourvu qu'on les y **aide techniquement et financièrement**. **Un grand nombre**, dont la préoccupation première est l'emploi et les difficultés de la vie quotidienne, **reste, cependant, à convaincre de l'urgence de cette transition** ;
- Les politiques publiques en faveur de la transition énergétique doivent contribuer à l'émergence d'une **vision partagée entre décideurs, citoyens, habitants, usagers et acteurs du territoire**. Elles doivent construire méthodiquement **un fort désir collectif** de participer à une **transition énergétique « adaptée à notre territoire », réussie** ;
- La transition énergétique implique une **approche novatrice de « faire la ville »** vers une « ville contenue » et une « urbanité sobre* » en repensant les formes urbaines, la conception des bâtiments, l'organisation des transports et l'aménagement du territoire, pour mieux prendre en compte les ressources énergétiques et les conditions climatiques du territoire. **Pour faire la ville « autrement », il est utile d'avoir un « retour critique »** (évaluation par les usagers, les habitants, approches qualitatives ...) sur les projets récents de l'agglomération (espaces et équipements publics, ZAC, éco-quartiers, ...), dans une démarche de progrès ;

* Voir *Futuribles* n° 392 – Janvier-Février 2013 : *La société post carbone*

- Les politiques publiques pour la transition énergétique doivent œuvrer dans la durée pour **favoriser l'acceptabilité par tous les acteurs de la Métropole des changements** indispensables et mieux encore, de participer à un **changement de destin collectif**. Pour cela, il est nécessaire d'associer les acteurs, les citoyens très en amont ;
- Les propositions doivent être ancrées dans la vie quotidienne des habitants du territoire en faisant intervenir les notions d'appartenance, de contexte, d'identité avec une **stratégie « gagnant-gagnant »**, afin d'accompagner des changements culturels, de modes de vie qui soient profonds et durables ;
- La **priorité** doit être donnée à la **réduction de la fracture énergétique** pour les catégories sociales les plus démunies ;
- Les propositions doivent répondre aux **principaux freins** identifiés dans le groupe de travail (culturels, économiques, modes de vie, inadaptation de l'offre...) pour **faire évoluer les mentalités et les comportements** individuels et collectifs.

La contribution du groupe de travail (GT4) – transition énergétique - du CODEV prend, pour chaque chapitre, la double forme suivante :

REGARDS TRANSERVES

Il s'agit d'une **lecture** de l'état d'avancement des actions du PCET, **avec les « lunettes » multiples de l'habitant, de l'usager, de l'acteur de la vie économique, sociale, culturelle et/ou du citoyen des 37 communes de Toulouse Métropole**.

Il s'agit également dans une approche « bottom up » de partir du vécu au quotidien des questions liées à la transition énergétique, pour aller à la rencontre des politiques publiques telles qu'elles s'expriment dans le PCET.

PROPOSITIONS

Il s'agit de propositions pour favoriser la réussite du PCET et de la transition énergétique de la Métropole; c'est-à-dire atteindre les objectifs que Toulouse Métropole s'est fixés par **l'engagement d'une dynamique partagée avec tous les acteurs et citoyens de la métropole**. Pour cela, il nous paraît nécessaire de construire un **récit de la transition s'appuyant** sur la notion d'appartenance à une histoire et une géographie, **sur l'identité et la singularité toulousaine**.

Il s'agit de **tracer collectivement le chemin d'une transition énergétique « adaptée à notre territoire »** qui donne de l'espoir, montre le chemin d'une sobriété heureuse, portée par des citoyens acteurs.

Ces propositions ont été puisées dans le brassage des idées portées par les participants aux ateliers du GT4, et dans leurs contributions écrites. Elles ont été également puisées dans les idées et propositions portées par les participants aux débats labellisés en régions, dans le cadre du **débat national sur la transition énergétique**.

1. L'AVANCEMENT DU PCET ET DES ACTIONS PHARES

REGARDS TRANSERVES

Le PCET adopté en mai 2012 par la CUTM comporte 130 actions : 86 actions politiques et 44 actions pour une administration exemplaire. L'état d'avancement de la mise en œuvre de ces actions est le suivant d'après notre lecture du bilan présenté le 10 juillet 2013 :

Parmi les 130 actions du PCET, la CUTM a retenu 38 actions phares : 28 actions publiques (sur les 86) et

état d'avancement des 130 actions	86 actions politiques publiques	44 actions administration exemplaire	Total des 130 actions
actions non engagées	29 (35 %)	9 (20 %)	38 (29 %)
actions engagées	45 (50 %)	24 (55 %)	69 (53 %)
actions réalisées	12 (15 %)	11 (25 %)	23 (18 %)

10 actions pour une administration exemplaire (sur les 44). L'état d'avancement de la mise en œuvre de ces actions est le suivant d'après le bilan susmentionné :

état d'avancement des 38 actions phares	28 actions publiques	10 actions administration exemplaire	Total des 38 actions phares
actions non engagées	6 (25 %)	1	7 (18 %)
actions engagées	15 (50 %)	4	19 (50 %)
actions réalisées	7 (30 %)	5	12 (32 %)

Si un pourcentage non négligeable d'actions n'est pas encore engagé après une année de mise en œuvre du PCET, c'est sans doute parce qu'elles sont trop nombreuses au regard des moyens techniques et financiers disponibles.

L'objectif « 3 x 20* » à l'horizon 2020 sera **très difficile à atteindre** (en particulier pour les 20 % des énergies renouvelables) même avec les politiques publiques volontaristes engagées par Toulouse Métropole. Le premier « regard transverse » du CODEV est guidé par un souci d'**efficacité**.

* « Paquet Climat-Énergie » adopté le 23/08/2008 par la Commission Européenne : Objectifs Européens, dans le cadre du protocole de Kyoto, qui se décline en 3 axes :

- de 20 % les émissions de gaz à effet de serre du territoire
- améliorer de 20 % l'efficacité énergétique
- augmenter de 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale et doubler la production d'énergie renouvelable sur le territoire

Il faut sans doute **concentrer les premiers efforts sur des actions ciblées**, les plus à même de **déclencher une dynamique partagée** entre acteurs publics et citoyens, en privilégiant :

- ⇒ Une forte visibilité de « l'action publique exemplaire » ;
- ⇒ Les actions engageant les acteurs du territoire, les usagers et les habitants ;
- ⇒ Les actions portant sur les secteurs les plus émetteurs de GES ;
- ⇒ Un rappel des engagements de Toulouse Métropole, dans tous les marchés publics ;
- ⇒ Une stratégie de financement dédié à la transition énergétique ;
- ⇒ Une évaluation des résultats en y associant les acteurs du territoire.

PROPOSITION 1 – UNE ACTION PUBLIQUE « EXEMPLAIRE » AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

Pour **rendre l'engagement public crédible**, pour **créer un effet d'entraînement** chez les acteurs et les habitants de la métropole, il faut que ces derniers puissent **constater « l'effort fait »** par tous les acteurs de la fonction publique territoriale. La concrétisation de cette **action publique exemplaire** doit se manifester « au plus près des citoyens ». Pour y arriver, il faut sans doute privilégier :

- ⇒ Un engagement réel de tous les acteurs de la fonction publique territoriale à « montrer l'exemple » dans le cadre de leurs missions (sensibilisation – formation – objectifs quantitatifs – actions concrètes) ;
- ⇒ Des changements de comportements visibles, une présence des élus et des services sur le terrain, pour des actions concrètes dans toutes les communes du territoire ;
- ⇒ Des changements perceptibles quand on pénètre dans un bâtiment public ;
- ⇒ Des changements perceptibles dans l'espace public, en particulier lors des grands événements ;
- ⇒ Une communication ciblée, adaptée, massive, permanente et évolutive avec information sur les résultats obtenus.

PROPOSITION 2 – DES ACTIONS FAVORISANT L'ENGAGEMENT CITOYEN

POUR QUE LES USAGERS, LES HABITANTS ET LES ACTEURS **s'engagent** réellement et fortement dans une modification de leurs comportements et modes de vie, il faut sans doute privilégier la **pédagogie par l'exemple** (faire savoir ce « qui marche »), autour :

- ⇒ Des exemples réussis de mobilisation citoyenne dans l'agglomération et ailleurs ;
- ⇒ Des exemples d'effets positifs de la transition énergétique pour la société et les citoyens (ouverture d'un débat collectif sur les modes de vie pour demain) ;
- ⇒ Des économies budgétaires liées aux économies d'énergie et une réaffectation de ces économies dans de nouvelles actions ;
- ⇒ Des opportunités de développement économique local offertes par la transition énergétique ;
- ⇒ Des actions mobilisant « la théorie de l'engagement » comme l'opération « familles à énergie positive », par exemple

Pour favoriser les « expériences », le **micro-financement participatif**, abondé par la collectivité peut contribuer un excellent levier (crowdfunding).

Sites de crowdfunding : Kickstarter/KissKissBankBank/Imagine/ULule

PROPOSITION 3 – DES ACTIONS CIBLÉES SUR LES SECTEURS LES PLUS ÉMETTEURS DE GES

Pour une **montée en puissance rapide** des actions dans les **secteurs les plus émetteurs de GES** (habitat, urbanisme, transports), il faut sans doute lancer des actions massives dans chacune des 37 communes de la Métropole- avec des **financements spécifiques** - dans des domaines peu abordés ou de façon encore trop « homéopathique » par le PCET, avec :

- ⇒ Une ambition « d'éradication » de la précarité énergétique ;
- ⇒ Un plan massif d'accompagnement de la sobriété énergétique dans le logement, les bureaux, en commençant par les plus anciens ;
- ⇒ Un plan massif d'accompagnement du report modal de la voiture particulière vers les transports collectifs et modes doux pour les déplacements vers les lieux d'activité de la vie quotidienne ;
- ⇒ L'émergence d'une « culture vélo et marche à pied » comme manifestation d'un « art de vivre dans la métropole toulousaine ».

PROPOSITION 4 – UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT DÉDIÉE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour avoir une chance d'atteindre les objectifs « des3x20 », il semble nécessaire de **changer « d'échelle » et de « mettre le turbo »** et donc de mettre en œuvre une stratégie financière avec des **moyens dédiés et adaptés**, en jouant sur plusieurs leviers :

- ⇒ La **loi attendue** en conclusion du débat national sur la transition énergétique devrait proposer des **évolutions réglementaires** pour permettre aux collectivités locales le montage de structures de « tiers-financement » et **créer un instrument public de refinancement de ces structures** ; de nouveaux financements publics (via la BPI, la TVA à 5,5 %, la taxe poids lourds, les fonds de garantie, les fonds structurels européens...) seront indispensables ;
- ⇒ Sans attendre, l'État, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général 31 et la CUTM devraient chercher ensemble à mettre au **point une stratégie financière dédiée à la transition énergétique** et à développer des filières complètes d'intervention pour la rénovation énergétique du bâti, l'innovation en transports plus « propres », etc. (élargissement des initiatives déjà engagées par le CERCAD*). La création d'un fond territorial de compensation climat (action phare n° 83 du PCET non engagée) pourrait amorcer les premiers financements ;
- ⇒ Face à l'ampleur du chantier de la transition énergétique qui devra se poursuivre au-delà de 2020, il sera nécessaire d'**identifier de nouveaux modes d'interventions publics** permettant de soutenir des investissements de long terme et d'aller au-delà du modèle actuel d'intervention basé sur les subventions ou les incitations fiscales (cf. débat national) ;
- ⇒ cette stratégie financière pourrait reposer sur l'idée que les **pouvoirs publics** concernés sont associés non seulement comme **facilitateurs de la transition énergétique**, mais aussi comme acteurs et financeurs à part entière en portant des projets **dont les bénéficiaires** (coût des dépenses énergétiques évitées) **pourraient être réinvestis dans la transition énergétique** ;
- ⇒ Elle devra s'accompagner d'une **définition** précise du « **champ d'interventions** » pour une « **harmonisation des dispositifs de chaque collectivité** pour réduire la complexité de l'ingénierie financière et technique et les rendre **compréhensibles pour tous les publics concernés**.
- ⇒ Cette stratégie de financement pourrait intégrer le **développement des « Énergies renouvelables (ENR) citoyennes**, sur le modèle allemand où 40 % des ENR, localisées au plus près des besoins, sont financées par les citoyens, qui en sont donc propriétaires ...

* *CERCAD : (Construire et aménager durablement en Midi-Pyrénées). Le CERCAD, créé en 2011 par l'État et la Région, est un centre de ressources qui a pour vocation d'accompagner et encourager la mutation des pratiques professionnelles des acteurs de l'aménagement et de la construction durable en Midi-Pyrénées*

2. LES INDICATEURS

REGARDS TRANSERVES

Les **indicateurs** utilisés dans le premier bilan de mise en œuvre du PCET ont été élaborés par les responsables du Plan-Climat en s'appuyant sur les travaux en ateliers des membres des commissions de suivi partenarial. Ils sont **encore perfectibles** pour dépasser l'évaluation des seules performances techniques d'efficacité énergétique, vers une **évaluation de l'amélioration du bien-être** des citoyens, de la **réduction des coûts de la facture énergétique**, des effets en termes de **modifications de comportements et de modes de vie individuels et collectifs**. Par exemple, l'efficacité d'une action sur les mobilités pourrait être évaluée en nombre d'utilisateurs ayant réellement basculé de la voiture personnelle aux transports en commun et aux modes doux.

PROPOSITION 5 – DES INDICATEURS FIABLES POUR UN SUIVI PARTAGÉ

Le suivi des indicateurs doit être basé sur des données fiables et indiscutables pour une avancée collective partagée, ces données pourraient concerner en particulier :

- ⇒ la mesure des coûts ou dépenses évitées en € pour toute action du PCET ;
- ⇒ la mesure des économies de consommation d'énergie ;
- ⇒ la part de la production d'Énergies Renouvelables (EnR), réelle, avec l'avancement en % par rapport à l'objectif +20 % en 2020 ;
- ⇒ le gain en terme d'émissions de GES avec une approche rigoureuse en distinguant les **gains escomptés** (et forcément évalués) au terme de l'action en Tonnes équivalent CO2/an et les **gains réalisés réellement**, à chaque bilan annuel, pour chaque action du PCET et globalement, avec l'avancement en % par rapport à l'objectif -20% en 2020 ;
- ⇒ la mesure de l'efficacité énergétique obtenue, réellement, avec l'avancement en % par rapport à l'objectif -20 % en 2020, en s'assurant que les coûts ou externalités ne sont pas déplacés sur d'autres secteurs, notamment les plus vulnérables ou dépendants.

PROPOSITION 6 – DE NOUVEAUX INDICATEURS PLUS QUALITATIFS

Si des indicateurs quantitatifs sont nécessaires pour que décideurs, acteurs et citoyens de la Métropole puissent mesurer les effets réels des actions du plan-climat, ils sont insuffisants pour mesurer ces effets sur la qualité de vie des habitants des 37 communes de la Métropole.

Pour entraîner une adhésion collective, il est nécessaire de pouvoir évaluer, en permanence si les « demandes de satisfaction » des usagers, des habitants, pour leur qualité de vie, sont conciliables avec les ressources limitées de la planète.

Les débats sur ces questions, au sein de nos ateliers de travail, n'ont pas échappé aux interrogations sur la **compatibilité entre nécessité de la transition énergétique** (consensus) et **notions de croissance, de compétitivité, de concurrence entre les territoires, de création de richesses durables** (avec des dissensus, ...).

Nos débats n'ont pas permis, bien entendu, de lever toutes les interrogations, mais les participants à ces ateliers ont souhaité qu'une réflexion s'engage, à l'échelle de la Métropole, **sur de nouveaux indicateurs, plus qualitatifs**, permettant de suivre, en parallèle les effets des actions du Plan-Climat et l'évolution des « demandes de satisfaction », de qualité de vie dans notre agglomération.

Il s'agit de « **sortir le nez du guidon PIB*** », pour chercher un « **indicateur de progrès véritable** », prenant en compte les effets d'une dynamique de transition énergétique sur les réalités de la vie quotidienne en s'appuyant sur les caractères identitaires de l'agglomération toulousaine (voir annexe 1 – pistes pour de nouveaux indicateurs de progrès véritable).

PROPOSITION 7 – DES INDICATEURS « PARLANTS » POUR LES CITOYENS

Aux indicateurs privilégiant le quantitatif, élaborés dans le cadre du comité de suivi du PCET, il paraît utile **d'ajouter des indicateurs plus qualitatifs** et surtout qui **soient « parlants » pour les citoyens**. À titre d'exemple, on pourrait citer :

- ⇒ **les économies réalisées dans le budget familial** en habitant un logement énergétiquement performant, en prenant les TC ou le vélo à la place de la voiture, en réduisant sa consommation d'eau, de gaz et/ou d'électricité..., en s'appuyant sur la base de témoignages réels, tout en restant anonymes (Cf. les « SOLEILLOS » pour les déplacements)*;
- ⇒ **le nombre de personnes ayant effectué un report modal** de la voiture vers les modes concernés à chaque ouverture d'une nouvelle ligne de transport collectif, d'une piste cyclable ou d'un secteur piéton, ainsi que les raisons de ce report.

Pour convaincre les citoyens, il faut également rendre ces indicateurs publics. Il faut oser des baromètres de rue, dans l'idée d'un mobilier qui permet aux habitants, aux usagers, de donner leur avis. Il faut oser des capteurs d'ambiance, comme le projet « Public Face » (voir vidéo)*.

* PIB : Produit Intérieur Brut

* Le baromètre de rue :

<http://www.richardwilhelmer.com/projects/fuhl-o-meter>

<http://www.asourceofinspiration.com/2011/11/28/feel-o-meter/>

*Les soleillos :

<http://www.soleillos.com/>

vidéo 1'37 : http://www.dailymotion.com/video/xqpl2b_soleillos_tech

3. LES ACTIONS « ADMINISTRATION EXEMPLAIRE »

REGARDS TRANSERVES

La CUTM et la Ville de Toulouse se sont engagés à développer l'exemplarité au sein des services publics, autour des 5 cibles et des 10 actions phares. S'agissant d'une communauté humaine de plus de 10 000 personnes, la mise en œuvre ne peut être que progressive et les premiers pas forcément difficiles.

⇒ **Le premier objectif de réduction de l'impact des activités** s'est traduit par plusieurs actions concrètes sur les écoles, groupes scolaires, bâtiments de la collectivité, logements neufs. Mais au-delà de **la réussite technique**, dont l'efficacité énergétique reste à mesurer et à suivre, il serait intéressant de **vérifier le niveau de satisfaction des usagers**, la qualité architecturale et urbaine des projets, les gains en qualité de vie, en **s'appuyant sur le vécu des usagers**. Il serait également intéressant d'engager des démarches pédagogiques à partir des initiatives les plus réussies.

Les premières actions du « service énergie » ont permis de constater l'effort gigantesque qui reste à accomplir pour faire face à une **forte augmentation des consommations et des dépenses énergétiques** au cours des dernières années.

⇒ **Le second objectif d'acheter mieux** s'est traduit par un travail en profondeur pour intégrer des clauses d'éco-responsabilité et des clauses sociales dans les politiques d'achat public des services, des cantines, ... et dans l'ensemble des marchés publics. **Ce travail a permis de faire « bouger les lignes »** et a commencé à entraîner une évolution des comportements et des savoir-faire des entreprises concernées par cette commande publique. Cette nouvelle politique d'achat public devrait pouvoir gagner en lisibilité par **un rappel des objectifs poursuivis, des efforts et engagements demandés** aux fournisseurs, aux prestataires de services, aux entreprises, dans toutes les consultations, tous les marchés publics et ceci, **dès la publication des annonces d'appels d'offres**.

Le travail entrepris à Toulouse et dans plusieurs communes pour **une alimentation plus saine**, mieux équilibrée, avec des **produits locaux en circuits courts**, pour une **réduction des gaspillages alimentaires** et de l'énergie dans les écoles et les cantines collectives, commence à porter ses fruits. Ce travail mériterait d'être généralisé sur le territoire des 37 communes et accompagné de démarches pédagogiques en direction des enfants, des jeunes, des étudiants de l'agglomération.

⇒ **Le troisième objectif de faire évoluer les pratiques de travail**, monte en puissance très progressivement et n'a pas encore pu atteindre au terme de la 1^{ère} année des résultats perceptibles par les toulousains. Or, **pour les citoyens, « l'effort à faire » dans la voie de la transition énergétique repose en priorité sur l'exemplarité des acteurs publics**. Une administration exemplaire est indispensable pour convaincre les citoyens et créer un « effet d'entraînement ».

Les acteurs publics concernés vont bien au-delà des 10 000 salariés de la CUTM. Il faut y ajouter tous les agents de la fonction publique territoriale présents sur le territoire des 37 communes de Toulouse Métropole.

Si tous deviennent porteurs de changements dans l'exercice de leurs missions, s'ils atteignent rapidement des objectifs chiffrés, si la « théorie de l'engagement » rayonne autour d'eux, il s'agira-là, d'un **levier puissant** pour une mobilisation collective.

PROPOSITION 8 – ENRICHIR LES OBJECTIFS POUR CRÉER UN EFFET D'ENTRAÎNEMENT

Au-delà des objectifs chiffrés (action n° 78 du PCET), il paraît nécessaire de donner la priorité à l'exemplarité des élus et des services de la CUTM, de tous les agents de la fonction publique territoriale des 37 communes, pour « **donner confiance** » **aux habitants**, usagers et acteurs du territoire. **Montrer que « ça marche »**, que les objectifs sont atteignables, qu'il s'agit d'une stratégie « **gagnant-gagnant** ». Chercher à produire à « **effet d'entraînement** ».

Une vision prospective faisant intervenir des sociologues, des spécialistes des comportements, pourrait, comme à Besançon, par exemple, trouver les leviers permettant la mise en œuvre d'une dynamique collective.

PROPOSITION 9 – VALORISER FORTEMENT LES ACTIONS LES PLUS CONVAINCANTES

Les actions les plus « convaincantes » (par exemple les actions n° 14 - Programme d'éco-gestion de espaces verts, n° 23 - Achats écoresponsables, n° 39 - Démarche écoresponsable à chaque évènement porté par la CUTM) **sont à valoriser** auprès des conseils municipaux des communes de la CUTM, des entreprises, du grand public pour entraîner une dynamique collective.

Les effets d'entraînement auprès des entreprises générés par les nouvelles clauses de marchés publics sont à évaluer et à valoriser en partenariat avec les représentants de ces entreprises. **L'action engagée par la clinique Pasteur***, particulièrement convaincante, pourrait devenir une véritable « **locomotive** » pour le **tissu économique** et l'action citoyenne dans le territoire.

*Le CODEV propose d'étudier de quelle manière cet exemple de « **management de la confiance** », qui met l'humain au cœur de la démarche de transition énergétique, avec des résultats spectaculaires, pourrait être capitalisée pour servir de référence... et montrer que quand on veut, on peut et que la **transition énergétique peut contribuer à donner du sens au rôle de chacun dans la société.***

* Action présentée lors de la réunion du comité de suivi partenarial du PCET, le 10 juillet 2013

PROPOSITION 10 – EXPLICITER LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET DONNER DES PERSPECTIVES DE PROGRÈS

L'action n°1 du PCET de mise en place d'une mission « Énergie » au sein de la direction des bâtiments a permis de constater que la consommation d'énergies avait récemment fortement augmenté, alors que l'objectif était une maîtrise de la demande en énergie dans les bâtiments des deux collectivités. Les causes de cette augmentation méritent d'être explicitées.

Si on ne veut pas que cette action alimente les discours de scepticisme sur l'intérêt d'engager une « transition énergétique à la Toulousaine », une « explication de texte » est nécessaire sur les difficultés rencontrées et les actions à entreprendre pour réussir une démarche de progrès.

On observe bien souvent que **la frugalité collective ne découle pas directement de bâtiments et de véhicules plus efficaces**, moins consommateurs d'énergies. La multiplication des usages des gestes et des comportements inappropriés aboutissent souvent à des dépenses supplémentaires là où l'on espérait des économies. Il est donc primordial d'analyser les « dysfonctionnements » pour proposer des leviers d'actions efficaces.

PROPOSITION 11 – FAIRE ÉVOLUER CERTAINES ACTIONS POUR LES RENDRE PLUS EFFICACES

Les actions internes engagées pour agir sur les deux secteurs les plus consommateurs d'énergies fossiles et les émetteurs de GES - **le bâtiment et les transports** - en mobilisant les équipes des deux collectivités doivent être les plus efficaces et sont potentiellement plus porteuses « d'effets d'entraînement ».

L'action n°2 du PCET - Animation d'un réseau d'ambassadeurs de l'énergie, pourrait-être renforcée par des équipes « d'ambassadeurs de la transition énergétique (voir action n°22), s'appuyant sur des savoir-faire éprouvés sur certains territoires-pilotes.

De même, les actions n°28 et n°38 sur les mobilités durables pourraient être regroupées pour évoluer vers une action visant à **faire des personnels des collectivités les « meilleurs ambassadeurs »** de nouvelles pratiques de la mobilité (moins de véhicules particuliers (VP), moins de gaspillage énergétique, plus de transports collectifs (TC) et de modes doux) pour les besoins de la vie professionnelle. Les collectivités et les organismes qui en dépendent devraient être les meilleurs exemples en matière de PDE et de toutes les pratiques alternatives à la VP quand un autre mode de déplacement est envisageable. C'est une condition nécessaire pour une adhésion massive des citoyens. **Un système « gagnant-gagnant » doit permettre de motiver les personnels.**

4. LES ACTIONS « POLITIQUES PUBLIQUES »

REGARDS TRANSERVES SUR L'ENSEMBLE DES ACTIONS

Le bilan dressé par Toulouse Métropole après une année de mise en œuvre du PCET est, selon notre lecture, globalement encourageant. **Une dynamique nouvelle est enclenchée.** Un système de suivi-évaluation a été mis en place, auquel un membre du CODEV est associé.

Pour exercer son « regard transverse », le CODEV a analysé dans le détail les 28 fiches « actions phares » et plus particulièrement les 22 fiches d'actions « réalisées » ou « engagées ».

Ces 22 actions sont réparties en 7 cibles.

Cible 1 ENERGIE	Action 1 - Créer une autorité organisatrice de l'énergie (AOE) Action 2 - Développer les ENR à partir d'un schéma directeur
Cible 2 MOBILITÉS	Action 11 - Améliorer l'efficacité des transports en commun Action 12 - Développer la marche à pied et le vélo pour les déplacements quotidiens Action 15 - Renforcer les Plans de Déplacements Entreprise
Cible 3 PRECARITE ENERGETIQUE	Action 24 - Produire des logements sociaux intégrant les exigences de développement durable Action 25 - Poursuivre le programme de réhabilitation énergétique du logement social Action 26 - Créer un dispositif de lutte contre la précarité énergétique de Toulouse Métropole Action 27 - Conseiller et accompagner les habitants sur les économies d'énergie
Cible 4 BATIMENTS	Action 30 - Réaliser des opérations pilotes pour les performances énergétiques dans la construction neuve
Cible 5	Action 34 - Appliquer le projet de référentiel d'aménagement et d'urbanisme durable

URBANISME	Action 39 – Aménager des éco-quartiers dans le neuf et le tissu urbain existant Action 42 – Valoriser l’axe Garonne au travers du grand Parc Garonne
Cible 6 PRÉSERVATION DES RESSOURCES	Action 48 – Rationaliser et limiter la consommation d’eau Action 49 – Réaliser un programme de préservation des espaces naturels et agir Action 50 – Finaliser et appliquer la charte de l’agriculture péri-urbaine Action 52 – Développer les circuits courts de proximité Action 60 – Élaborer et mettre en œuvre un programme local de prévention des déchets
Cible 7 MOBILISATION DES ACTEURS	Action 76 – Élaborer et réaliser un programme d’éducation à l’environnement et au développement durable sur le territoire de Toulouse Métropole. Action 78 – Développer l’exemplarité Action 79 – Engager une démarche participative de suivi / évaluation Action 86 – Adopter un plan local d’adaptation au changement climatique*

Les actions phares n°3, 6, 55, 74, 82 et 83 présentées comme non engagées (programmées) n’ont pas fait l’objet d’un examen approfondi par le CODEV.

Les sujets traités dans les actions phares n°2, 30 et 42, ainsi que l’ensemble des sujets abordés dans la cible 6 - préservation des ressources, n’ont pas encore été abordés par les membres du GT4, à ce stade d’avancement de ses travaux. Par contre, cette dernière cible fait l’objet d’une contribution de l’ancien CODEV dans son document : « Les ensemencements pour une métropole fertile », au chapitre : « Pour un nouveau contrat entre ville et campagne ».

Les regards transverses et les propositions des membres du GT4 s’expriment **par ordre de priorité**, de la façon suivante :

REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La lutte contre la précarité énergétique nous paraît être la priorité n°1 du PCET, compte tenu du très grand nombre d’habitants concernés et du caractère durable de la « crise » que traversent nos sociétés.

Le Plan Climat a pris cette question à « bras le corps » au travers des actions phares n°26 et 27, en déployant des moyens humains et financiers importants (en partenariats).

L’action n°25, intègre les exigences de développement durable, désormais obligation légale, pour le logement social.

* Cette action fait l’objet d’une démarche partenariale qui n’a pas encore été présentée au CODEV

Les actions n°26 et 27 nous paraissent être les priorités des priorités.

Rappelons que la dépense énergétique directe, par ménage de la métropole, dépasse 2 300 €/an, dont 75 % pour les activités domestiques et 25 % pour les transports et que plus de **15 % de ces ménages sont en situation de précarité énergétique**, en grande majorité **dans le parc privé ancien**.

Les mesures engagées par le Plan-Climat pourtant très significatives, ne peuvent constituer que l'amorce d'une action de plus grande envergure, touchant progressivement, tous les ménages de la métropole, en situation de précarité énergétique.

PROPOSITION 12 – UN « PLAN ORSEC » CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

En puisant des idées dans un certain nombre de contributions du débat national, les membres du CODEV souhaitent être **porteurs d'une proposition de « Plan ORSEC contre la précarité »**.

Il pourrait constituer une « expérimentation » au sens de la loi de décentralisation Acte III en préparation, permettant d'associer l'ÉTAT (lois sur l'énergie, débat national sur la transition, passeport rénovation), la RÉGION Midi-Pyrénées futur « chef de file » sur l'énergie (SRCAE, plan d'actions contre la précarité énergétique ...) le CONSEIL GÉNÉRAL 31 et TOULOUSE MÉTROPOLE (PLAN CLIMAT – AOEn - Conseil Métropolitain de l'Énergie), ainsi que d'autres partenaires locaux (CERCAD – financeurs, réseaux professionnels ...).

Ce « **Plan Orsec** », s'inspirerait de la contribution de « The Shift Project * », sur la rénovation thermique du bâtiment, soumise au secrétariat national de la transition énergétique. Il constituerait **un volet spécifique de la proposition 20 du présent document**.

REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE ÉNERGIE

La création d'une **Autorité Organisatrice de l'Énergie (AOEn)** complétée depuis octobre 2013 par la **création du Conseil Métropolitain de l'énergie est une initiative pilote qui nous paraît particulièrement pertinente**. Elle a déjà permis d'engager de nombreux projets, en interne des services de Toulouse Métropole, autour de 4 axes stratégiques :

- ***Diminution des consommations énergétiques ;***
- ***Diversification de la production d'énergie et développement des énergies renouvelables ;***
- ***Optimisation de la distribution d'énergie et développement des réseaux de chaleur ;***
- ***Développement des conseils et des aides sur l'énergie.***

* Voir lien INTERNET

Le Conseil de Développement de Toulouse Métropole souhaite **être force de propositions vis-à-vis de cet AOEn** et des équipes en charge de la mise en œuvre du PCET, en s'appuyant sur les réflexions issues de ses groupes de travail (à l'exemple des premiers échanges avec le groupe de travail sur la commande publique ...) Le groupe de travail sur la transition énergétique pourrait être force de propositions sur la base d'une **déclinaison des « regards transverses »** et **des deux propositions** développées dans le présent document. Le CODEV souhaite **privilégier une approche « bottom up », partant du vécu au quotidien**, par les usagers, les entreprises, les habitants, les citoyens de la métropole, des questions touchant à la transition énergétique. Cette approche permettrait d'aller à la rencontre des politiques publiques portées par l'AOEn et les services de la CUGT concernés.

PROPOSITION 13 – UNE AUTORITÉ AUX MOYENS ET AU PÉRIMÈTRE D' ACTIONS ÉLARGIS

Cet outil de pilotage politique et technique ne prendra cependant toute son efficacité que lorsque cette Autorité Organisatrice de l'Énergie pourra être **étendue au gaz, aux réseaux de chaleur et à l'AOD électricité**, pour l'ensemble des 37 communes de la Communauté Urbaine (dans un premier temps) entrouvrant des modalités de partage des rôles avec le Syndicat Départemental d'Électricité pour préserver un système de péréquation avec les communes éloignées du département de la Haute-Garonne.

Nous y ajoutons le **besoin d'un outil financier** avec toutes les caractéristiques évoquées plus haut et la **mise en synergie avec Tisseo-énergies** et les autres Autorités Organisatrices des Transports (AOT) de l'aire urbaine toulousaine.

Le CODEV souhaite travailler avec les responsables de cette AOEn, en particulier autour des propositions contenues dans le présent document, relevant de la compétence de cet outil de pilotage.

PROPOSITION 14 – LES CONTRIBUTIONS DU CODEV, AU SEIN DES INSTANCES AUXQUELLES IL PARTICIPE

Le CODEV est invité à participer, en 2013 et 2014, à trois instances partenariales mises en place par Toulouse Métropole :

- Comité de suivi partenarial de la mise en œuvre du Plan-Climat
- Conseil Métropolitain de l'Énergie
- Ateliers de la Fabrique, autour des grands projets urbains.

Au sein de ces instances, les membres du groupe de travail sur la transition énergétique du CODEV, entendent contribuer à l'animation du débat public, en partenariat avec les acteurs concernés. Ils seront, en particulier, porteurs des « regards transverses » et des propositions contenues dans le présent document.

Le débat national et les discussions de notre groupe de travail ont montré que le **changement de comportement** des citoyens pour passer de l'usage immodéré (souvent en solo) de la voiture vers un usage intensif des modes doux constitue à la fois :

- ⇒ un poste de consommation d'énergie sur lequel la marge d'action des citoyens est la plus forte.
- ⇒ un domaine pour lequel les freins (culturels, financiers, liés aux modes de vie ou à l'inadaptation de l'offre publique) sont les plus puissants, sauf pour les nouvelles générations.
- ⇒ Les **3 actions phares** n° 11, 12 et 15 inscrites, dans le PDU, nous paraissent, de ce fait, une **première étape indispensable** vers une évolution des modes de déplacements qui a déjà produit des résultats encourageants. Cependant, ces actions phares ne seront certainement **pas suffisantes** pour atteindre l'objectif des « 3 x 20 », ni pour engager un mouvement massif de report modal vers les TC et modes doux.

Le **transport de marchandises** ne constitue pas une « action phare » du Plan-Climat, ce qui ne veut pas dire que Toulouse Métropole n'a rien engagé dans ce domaine. Il s'agit d'un **enjeu national où la raison n'arrive toujours pas à l'emporter** (comme l'illustre bien le report permanent de la mise en place de la taxe poids-lourds votée depuis plus de 2 ans ...). Le transport des marchandises par la route (qui représente 15 % du trafic aux heures de pointe sur la rocade ...) dont les coûts pour la collectivité sont énormes, les nuisances délétères pour la santé des riverains et dont la pérennité est inéluctablement remise en cause depuis le dépassement du pic pétrolier, est de plus en plus décrié. Il n'offre pas d'avenir...

Dans le même temps, toutes les mesures prises visent à pénaliser, voire à liquider le fret ferroviaire ou fluvial. Ce sujet mérite une **mobilisation citoyenne**.

Le **dispositif de participation** mis en place sous forme « d'ateliers de la Fabrique », à propos du projet urbain Euro Sud-Ouest, autour de la gare, **pourrait être déclencheur de cette mobilisation des citoyens et des acteurs de la Métropole Toulousaine**, pour un transfert de la route vers le rail et la voie d'eau (proximité du canal du Midi).

La **volonté de Toulouse Métropole** et d'Europolia, société publique locale, en charge de la conduite du projet, de favoriser l'acheminement de marchandises et de matériaux par rail, leur volonté d'y développer un pôle de logistique urbaine, la stratégie mise en place par la ville de Toulouse pour la livraison de marchandises sur le dernier km (charte des livraisons inscrite dans le PDU) et les premiers succès rencontrés dans ce domaine, **offrent une opportunité à saisir**.

Le CODEV, peut-être, avec d'autres, force de propositions pour **faire émerger un projet énergétique exemplaire sur le site de la gare**.

Plus globalement, les membres du GT4 souhaitent approfondir les réflexions autour des changements profonds à engager dans le mode d'acheminement des marchandises.

PROPOSITION 15 – « CHANGER DE BRAQUET » POUR SE DÉPLACER MIEUX »

Avant que Toulouse ne ressemble à Amsterdam ou Copenhague, il faudra encore bien des efforts pour « **changer de braquet** » **sans contrainte excessive** mais sans attendre que les objectifs de la transition énergétique ne s'imposent par la force de la raréfaction des énergies fossiles (dépassement du pic pétrolier) et/ou de l'envolée des prix.

L'horizon de 2020, très proche, ne permet pas non plus d'attendre tranquillement le renouvellement des générations, ni des changements culturels immédiats.

Pour « changer de braquet » à court terme, **les investissements réalisés ces dernières années** et les projets en cours, tant pour l'amélioration de l'offre TC que pour la création d'espaces favorisant la pratique des modes doux, **ouvrent des perspectives nouvelles**.

Ces nouvelles perspectives sont celles d'un dépassement des freins culturels, économiques, liés aux modes de vie ou à l'inadaptation de l'offre publique de mobilités, qui ralentissent les évolutions « vertueuses ».

Pour optimiser ces investissements, il faut maintenant **augmenter l'offre de transports alternatifs à la voiture** (allongement des rames de métro et de tramway, renouvellement du parc de bus de grande capacité (exemple de LINEO, ligne 16, ...), cadencements à 5' pendant les heures de pointe des bus et tramways, poursuite d'une politique de partage de l'espace public et de toutes les formes d'incitation à l'usage des modes doux, sur les 37 communes ...). Il faut également mettre en place des politiques incitatives pour les entreprises « volontaristes » qui aident leurs salariés à changer de modes de déplacements quotidiens.

PROPOSITION 16 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS CULTURELS POUR SE DÉPLACER AUTREMENT

Le dépassement des freins culturels qui ralentissent la transition du « tout voiture » et « tout camion » vers les modes alternatifs, pourrait venir d'une stratégie de valorisation d'un « art de vivre », ancré dans l'identité locale « **Ici, dans la métropole toulousaine, on prend le temps de bien vivre** ».

Viser un objectif de changement des mentalités, de changement culturel profond, progressif mais continu, avec l'ambition de changements significatifs à l'horizon 2020 et d'une mutation complète, individuelle et collective à l'horizon 2050. **Bâtir un nouveau récit collectif pour une transition énergétique « adapté à notre territoire »** qui donne de l'espoir, montre le chemin d'une sobriété heureuse portée par des citoyens acteurs (jeunes en particulier), vers une Métropole plus fluide, moins bruyante, moins polluée, plus coopérative, plus collaborative, acquise à la pratique massive des transports collectifs, des modes doux.

- ⇒ **Agir « tout au long de la vie »** en harmonisant et en **renforçant l'action éducative** à l'école, au collège, au lycée, à la fac, dans la vie professionnelle, familiale, citoyenne autour d'une vision partagée pour l'avenir d'une métropole « décarbonnée » (sensibilisation, formation, accompagnement, retours d'expériences, communication, ...);
- ⇒ **Afficher un « tournant culturel »**, une nouvelle image « **Moi habitant(e) de l'agglomération toulousaine, je vis dans une métropole qui m'aide à cultiver les modes doux, les TC pour tous** » et en faire progressivement un axe de renforcement de l'attractivité (y compris touristique).
- Dans le même temps, ce « **tournant culturel** » est celui où la métropole aide à **changer de comportement vis-à-vis de la voiture**, en rendant son usage de moins en moins utile pour les besoins de la vie quotidienne en favorisant le développement des véhicules électriques, l'auto-partage, le prêt, la location. Ce « tournant culturel » sera favorisé par :
- **des actions d'accompagnement des enfants et des personnes âgées dans la pratique du vélo** et de la marche, amplification de l'aide à l'achat de vélos électriques, prêts de vélos électriques (bus cyclistes, initiatives de la maison du vélo, ...)
 - **des actions d'accompagnement pour un nouveau rapport à la voiture** ; éco-conduite, plateformes d'auto-partage, pédibus et vélo-bus plutôt que d'accompagner les enfants à l'école, en voiture, voie réservée au co-voiturage sur la rocade, aide financière aux entreprises dont les PDE, entraîne un report modal significatif ;
 - la mise en place de **groupes de travail et d'ateliers thématiques** (via des sites collaboratifs) entre les techniciens et les élus de Toulouse Métropole, les citoyens et le tissu associatif concerné, dans chacune des 37 communes.
- ⇒ **Mobiliser les enfants, les jeunes, les étudiants** sur la longue durée, leur donner un rôle moteur dans le changement –**Ambassadeurs de la transition énergétique**– Promoteurs de nouveaux modes de vie, de nouvelles mobilités (avec l'objectif, par exemple, de circuler aussi bien dans l'agglomération, tout au long de l'année, que pendant les périodes scolaires) ;
- ⇒ **Développer une information sans tabou sur les questions de santé environnementale** (effets de la pollution routière et aérienne, émission de particules des moteurs diesels, effets des nuisances sonores, coûts financiers et humains liés aux accidents, etc.) pour **une prise de conscience collective des bienfaits** que l'on peut attendre de la **transition énergétique**.

PROPOSITION 17 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS ÉCONOMIQUES LIÉS À LA MOBILITÉ

Le dépassement des freins économiques pourrait venir d'une **nouvelle approche économique pour une transition énergétique « adaptée à notre territoire »**.

Bâtir une stratégie « gagnant-gagnant » soutenue financièrement par Toulouse Métropole, Tisséo et les employeurs de l'agglomération : « **à Toulouse Métropole avec la transition énergétique, je m'y retrouve !** »

- ⇒ **Développer une information sur les coûts pour le budget des habitants de l'usage de la voiture** pour les déplacements quotidiens, comparé au coût du report modal vers les TC, le vélo et la marche. Campagnes régulières et pédagogie par l'exemple (éco-calculateurs de l'ADEME, ...) avec un point d'orgue, dans chaque commune de la Communauté Urbaine, pendant la semaine de la mobilité.
- ⇒ **Développer une information sur les coûts pour le contribuable et les employeurs, des dépenses indirectes liées à l'usage immodéré de l'automobile** (accidents, pollutions, temps perdu pour les loisirs dans les embouteillages, retards et temps perdu pour le travail, construction de nouvelles infrastructures, dégradation des chaussées).
- ⇒ **Développer une information sur les coûts indirects assumés par les contribuables et la collectivité liés aux dégâts engendrés par le transport massif des marchandises par la route.**

PROPOSITION 18 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS LIÉS AUX MODES DE VIE

Le dépassement des freins liés aux modes de vie pourrait passer par la mise en œuvre d'une **stratégie d'adaptation de l'économie et des services publics et privés** à la temporalité des modes de vie urbains et péri-urbains. « **Ici la métropole toulousaine s'adapte à mon mode de vie** ». Il faut viser un objectif de **mise en place d'une « politique des temps »** sur la durée d'un mandat municipal (horizon 2020). **Cette nouvelle approche de l'organisation temporelle de la ville** viserait à favoriser la diversité des modes de vie, la réduction du stress, des embouteillages, de la pollution, prenant en compte le vieillissement de la population, la diversité des besoins et qui pourrait se traduire par :

- ⇒ la mise en place d'une « **agence du temps** » à l'échelle de la CUTM, vaste espace de concertation et d'organisation des horaires de fonctionnement des services publics, de l'ouverture des entreprises, des transports publics. Cette « agence du temps » doit, progressivement devenir un outil de régulation des solidarités sociales, du vivre ensemble, vers une économie présentielle, plus coopérative...

- ⇒ la création de **centres de télétravail « d'hôtels d'entreprises », d'espaces de co-working associés aux P+R** des lignes de TC, proches des gares et des stations de TC les plus fréquentées ;
- ⇒ le pilotage centralisé de l'ouverture à la circulation de certaines voies routières pour rendre le trafic plus fluide. **Voies réservées au covoiturage** et bande d'arrêt d'urgence réservée à un système de bus express avec système de P+R, ainsi que la création de passerelles modes doux, au-dessus de la rocade, du canal, de la Garonne, proposant des itinéraires directs, incitatifs pour les déplacements quotidiens, en particulier des deux zones.
- ⇒ le développement, dans toutes les communes et quartiers éloignées du réseau de TC, de **toutes les formes de transport à la demande**, en s'appuyant sur le succès rencontré depuis leur mise en œuvre dans certaines communes (exemple de jeunes retraités de L'Union, qui transportent les personnes âgées à la demande, dans des véhicules mis à disposition par la collectivité).

PROPOSITION 19 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS LIÉS À L'OFFRE DE MOBILITÉ

Le dépassement des freins liés à l'inadéquation de l'offre publique de transport, par rapport à un certain nombre de besoins, pourrait venir d'une **stratégie de co-construction des politiques publiques mieux adaptées aux attentes** des habitants, des usagers, des citoyens « **Ici la métropole toulousaine s'adapte à mes attentes, je participe à sa transformation** ». Viser la mise en place de nouvelles méthodes de concertation (à développer avec l'appui d'universitaires et de professionnels spécialisés) pour « co-construire » autour d'une lecture transverse des politiques publiques traduites dans les principaux documents de planification (SCOT, PLU, PDU, Plan Climat, PLH, ...) sur la durée des 3 prochaines années (horizon 2017), **en plaçant toujours l'intérêt public, la recherche du « bien commun » au centre des discussions.**

Cette nouvelle approche de la planification urbaine, partant des attentes des habitants et co-construite, tirerait les leçons des difficultés rencontrées dans les démarches participatives passées. Elle pourrait se traduire par :

- ⇒ **Des démarches partenariales, élargies et renforcées, pour préparer la mise en révision des documents de planification urbaine et des transports** (SCOT, PDU, PLH) ou le lancement des PLU intercommunaux ;
- ⇒ Un élargissement des démarches partenariales à tous les représentants des usagers des transports pour les associer aux problématiques budgétaires et aux choix de calendrier des priorités d'investissements ;

- ⇒ **Une organisation d’ateliers de « La Fabrique » autour de chaque ligne de Transports Collectifs en Site Propre (TCSP) réalisée** ces dernières années ou en cours de réalisation, **pour tirer un bilan collectif** critique et si possible partagé. Ce bilan permettrait de dégager les pistes, d’améliorations possibles pour les prochains projets. Ils permettraient également de créer une sorte de « **Parlement de la ligne X** », réunissant riverains et usagers pour proposer d’optimiser le projet en termes d’usages, de services rendus, d’adaptation aux besoins d’organisation et de densification du tissu urbain. Ce parlement permettrait de **développer des relations d’empathie et des initiatives économiques, sociales et culturelles** entre usagers et riverains. Rendre public un bilan annuel de ces ateliers et de ces « parlements » ;
- ⇒ **Une organisation « d’ateliers PDU »** autour de propositions innovantes élaborées par l’APUMP et pour partie par l’ancien CODEV en 2009, pour préparer la prochaine révision programmée pour 2015 (?). Cette mise en révision du PDU pourrait être l’occasion de rouvrir un débat public (dans des conditions plus sereines qu’en période pré-électorale) sur la politique des mobilités, la place de la voiture et des poids-lourds dans les déplacements quotidiens, le développement de l’usage des transports collectifs et des modes doux, en plaçant la question de l’intérêt collectif, du bien commun, du « vivre ensemble », au cœur du débat.

REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE BÂTIMENTS

Le débat national et les discussions de notre groupe de travail ont montré que le changement de comportement des citoyens pour adopter des « modes d’habiter » et de vivre au quotidien plus sobres en énergie passait en priorité, par la nécessité **d’un plan massif de réhabilitation énergétique des logements**, avec **priorité pour les victimes de la précarité énergétique**, à condition de dépasser les nombreux obstacles actuels :

- Réhabilitation aujourd’hui trop coûteuse,
- Pas forcément rentabilisée par les économies d’énergie générées,
- Démarches trop complexes (nombre d’acteurs, diversité des aides, ...),
- Difficultés à identifier les professionnels compétents,
- Diagnostics de performance énergétique peu fiables et galvaudés,
- Pas d’outils de garantie de performance énergétique suite aux travaux de réhabilitation.

Vaste chantier et grand débat en perspective, à l’échelle des 37 communes de Toulouse Métropole, qui concernent les bâtiments les plus énergivores (étiquettes EFG) qui se situent dans 15 % du total du locatif HLM, dans 25 % des logements avec des propriétaires occupants, et dans près de 30 % du parc privé locatif (plus de 80 % des logements du territoire du Grand Toulouse)*, avec **une particularité liée à la politique nucléaire** (centrale de Golfech très proche) constituée par la **part dominante du chauffage électrique** (plus de 100 000 logements à l’échelle du Grand Toulouse), une autre **liée à la valeur patrimoniale et identitaire de l’architecture de briques** ne permettant pas d’envisager des isolations par l’extérieur et enfin, une dernière liée au climat toulousain et à « **l’art de vivre** » dans la métropole toulousaine » **difficilement compatible avec le confinement proposé dans les nouveaux bâtiments** « à haute performance énergétique ».

L'action phare n°30 du PCET a permis de réaliser les premières opérations pilotes en neuf, et en réhabilitation. Elle constitue une **première étape indispensable**, mais un changement d'échelle et de rythme doit être mis en débat.

PROPOSITION 20 – « CHANGER DE BRAQUET » POUR HABITER MIEUX

Comme pour la cible mobilités, il paraît nécessaire de concentrer les efforts sur la cible bâtiment et en particulier sur les bâtiments existants pour « changer de braquet », sans contrainte excessive.

Pour effectuer ce « changement de braquet » en quelques années, il est nécessaire d'engager un « **vaste chantier** » à l'échelle Métropolitaine, en y associant tous les acteurs concernés avec l'ambition d'en faire un **moteur pour les 30 ans à venir de l'économie locale et régionale**.

Pour favoriser la mise en œuvre de ce chantier, les membres du GT4 proposent d'adopter les **orientations consensuelles qui se sont dégagées dans la synthèse nationale des débats territoriaux sur la transition** et reprennent à leur compte, **la proposition de « The Shift Project * »** soumise début septembre 2013 au secrétariat National sur la Transition Énergétique, **sur la rénovation énergétique de tous les bâtiments d'ici 2050** :

- ⇒ Développement des solutions de **conseil indépendant et d'accompagnement auprès des particuliers** (action engagée avec les Points Info Énergie à démultiplier...);
- ⇒ Mise en place d'un **guichet unique de la rénovation énergétique** en charge de l'uniformisation, du conseil et de l'accompagnement vers des solutions de financement adaptées (en synergie avec l'État, la Région, le Département,...). Réaffectation et mutualisation des financements publics et enclencher des mécanismes de financements pérennes ;
- ⇒ Mise en place **d'aides éco-conditionnées**, en faisant appel à la stratégie financière et à de nouveaux financements évoquées précédemment ;
- ⇒ Mise en place d'un plan de rénovation du parc existant, par échéances de mise en conformité progressives (2014-2035) ;

- *Coach Copro, la plateforme web pour aider la rénovation énergétique des copropriétés – Moniteur du 15/10/13*
<http://www.lemoniteur.fr/137-energie/article/actualite/22591759-coach-copro-la-plateforme-web-pou-aider-la-renovation-energetique-des-coproprietes>
- *1 million de copropriétaires risquent de se retrouver en difficulté – Les Échos du 10/10/13*
<http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/service-distribution/actu/0203060136860-immobilier-1-million-de>

- ⇒ Expérimentation **d'objectifs plus ambitieux que le règlement thermique actuel des bâtiments existants** ;
- ⇒ **Accompagnement des ménages les plus précaires** ;
- ⇒ Mise en place d'un **système de contrôle des travaux et des niveaux de performance atteints avec un « carnet de santé des logements »** qui pourrait être rendu obligatoire. Se doter d'outils de mesure et de statistiques adaptés.

Par déclinaison (approximative) des chiffres nationaux, les bénéfices attendus, à l'échelle de Midi-Pyrénées, pourraient (pour une durée de programme de 37 ans) être les suivants :

- 12 Twh d'économie d'énergie,
- Baisse très significative des ménages en situation de précarité (moins de 2 %)
- Baisse forte des émissions de CO₂ (2,5 Mt CO₂)
- Baisse de la facture d'énergie pour les ménages en 2050 (- 35 % par rapport au scénario fil de l'eau
- 3 000 créations d'emplois directs et indirects maintenus sur une période de 15 ans.

PROPOSITION 21 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS CULTURELS SUR L'HABITER

Le dépassement des freins culturels pourrait venir **d'une stratégie de valorisation d'un nouvel « art de vivre » plus sobre, plus économe mais ancré dans l'identité locale – « Ici, dans la Métropole Toulousaine, on gaspille moins pour vivre mieux ».**

Bâtir un nouveau récit collectif pour une transition énergétique « adaptée à notre territoire » qui engage tous les acteurs, vers une métropole plus sobre, plus coopérative, plus collaborative, acquise à la pratique massive des « éco-gestes » et de **nouveaux modes d'habiter** :

- ⇒ **Agir « tout au long de la vie »** en harmonisant et en renforçant l'action éducative à l'école, au collège, au lycée, à la fac, dans la vie professionnelle, familiale, citoyenne (sensibilisation, formation, accompagnement, retour d'expériences, communication, ...).
- ⇒ **Afficher un « tournant culturel »,** une nouvelle image **« Moi toulousain(e), j'ai la culture des « éco-gestes, de l'éco-logis ». je vis dans une Métropole en transition. »** et en faire progressivement un axe de renforcement de l'attractivité (y compris touristique) grâce au développement :
 - Des actions d'accompagnement des enfants et des adultes dans la pratique des éco-gestes, **d'une vie quotidienne plus sobre dans son logement.**
 - Des groupes de travail et ateliers thématiques entre techniciens de Toulouse Métropole, tissu ... concerné, et citoyens, dans toutes les communes de la Communauté Urbaine.
- ⇒ **Mobiliser les enfants, les jeunes, les étudiants** sur la longue durée, leur donner un rôle moteur dans le changement – **Ambassadeurs de la transition énergétique** – Promoteurs de nouveaux modes de vie, **de nouveaux modes d'habiter.**
- ⇒ **Développer une information sans tabou sur les questions de santé** environnementale dans les logements (effets des matériaux dangereux, malsains, des logements mal chauffés en hiver, trop chaud en été, etc.) pour une prise de conscience collective des bienfaits que l'on peut attendre de la transition énergétique.

PROPOSITION 22 – VERS UN DÉPASSEMENT DES FREINS ÉCONOMIQUES POUR DES BÂTIMENTS PLUS SOBRES

Le dépassement des freins économiques pourrait venir d'une **stratégie portée conjointement avec les acteurs économiques** très liés aux métiers de la rénovation énergétique des logements et des bureaux, et soutenue par la Région et la Métropole – « **Ici, quand le bâtiment va, tout va !** ».
Bâtir une **stratégie gagnante entreprises-habitants «la transition énergétique, j'y gagne»**.

- ⇒ **Regrouper les maîtres d'ouvrage par nature de travaux**, en établissant des « cahiers des charges » adaptés à plusieurs catégories de travaux en fonction des trois échelles de bâtiments énergivores (E, F, G).
- ⇒ **Faire émerger un marché Régional et Métropolitain de la rénovation énergétique** avec toute la chaîne des intervenants professionnels (concepteurs, architectes, ingénieurs, artisans de la rénovation, fabricants et distributeurs de matériaux, fabricants et distributeurs d'ENR et de technologies économes...).
- ⇒ **Proposer aux populations concernées** (au-delà des victimes de la précarité énergétique traités précédemment) un « **pacte pour la rénovation énergétique et le développement des « éco-gestes** » en procédant par commune, par quartier, par catégorie et nature des travaux à effectuer, avec une approche telle que proposée dans le cadre du débat national (Note du 10/04/2013 - visites SLIME) en utilisant le nouvel outil ERDF.
- ⇒ **Créer des « équipes d'ambassadeurs de la transition énergétique »** directement reliées aux « Points Info Énergie », démultipliés. Ces équipes, formées par des demandeurs d'emplois volontaires, en reconversion avec l'appui d'énergéticiens qualifiés, proposant une démarche systématique, en commençant prioritairement par les « Précaires énergétiques » sur le modèle allemand (Note du 10/04/2013 – visites SLIME).
- ⇒ **Campagnes de longue durée**, renouvelées régulièrement pour informer les habitants de Toulouse Métropole de la réalité de leurs dépenses énergétiques (voiture + logement) – « **Ce que vous avez toujours voulu savoir sur les économies d'énergie, sans jamais oser le demander** ».

REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE URBANISME DURABLE

Les actions phares du PCET n°34 et 39 se concentrent sur l'urbanisme durable des projets en cours, d'éco-quartiers et des futurs projets d'urbanisme.

La démarche partenariale engagée va bien, de notre point de vue, **dans la bonne direction**. Au-delà d'un accord le plus large possible sur un nouveau référentiel d'aménagement et d'urbanisme durable, il sera important, dès 2014, **d'y faire adhérer**, non seulement par la signature, mais surtout par une mise en œuvre réelle, pour tous les projets, **l'ensemble des partenaires de l'acte d'aménagement**. Notons que ces partenaires sont plus nombreux que ceux cités dans la cible n°34.

Les grands projets emblématiques (projet urbain de la Gare, Grand Parc Garonne, Tram Canal, etc.) mais aussi **tous les petits projets** devront bien entendu être des **vitrines d'un urbanisme durable « à la toulousaine »**.

A ce dernier point de vue, **il nous paraît manquer**, dans l'approche actuelle, **le retour sur le vécu des premiers habitants, des premiers éco-quartiers** et la définition d'un rôle pour les usagers, les habitants, les acteurs de la vie économique, sociale et culturelle dans le comité de suivi de des démarches d'urbanisme durable (cadre d'évaluation et test du référentiel).

Le CODEV serait dans son rôle en proposant un éclairage de la société civile sur ces questions.

L'action phare n°42 du PCET – Valoriser l'Axe Garonne au travers du Grand Parc Garonne, ou l'action n°36 – préserver et renforcer la trame verte et bleue, seront abordés dans le groupe de travail (GT6) sur la « couronne verte » et le « nouveau contrat social entre ville et campagne » (voir les « ensemencements » de l'ancien CODEV) qui commencera ses travaux fin 2013.

PROPOSITION 23 – VERS UN URBANISME PARTICIPATIF ET DURABLE

Au-delà des actions phares du PCET qui se concentrent sur les projets nouveaux, **la Métropole Toulousaine continue de s'étaler** malgré la volonté affichée de freiner le mouvement, malgré les Projets d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)... les Toulousains les plus fragiles financièrement, vont habiter de plus en plus loin et se ruinent pour venir travailler en voiture dans le centre de l'agglomération. **Les transports collectifs n'arrivent pas à suivre le mouvement !**

Pendant ce temps, la « **ville intense** », si elle s'améliore qualitativement, **se densifie encore trop peu, en particulier autour des lignes de TCSP**, de nombreux bureaux et logements restent vides, et seules quelques communes de la première couronne remplissent leurs obligations de 20 % de logement social. Les lotissements de maisons individuelles n'évoluent pas significativement malgré quelques opérations plus denses réussies.

La loi SRU pourrait encore être mieux et plus mise en œuvre, les nouvelles lois récentes ou en préparation sur l'urbanisme et le logement offrent de nouvelles pistes très intéressantes pour « refaire la ville sur la ville », construire plus, mieux et moins cher, développer l'habitat coopératif, etc.

De nombreux professionnels de l'urbanisme, de l'architecture, du paysage, du social ; de nombreux acteurs du cadre de vie qui s'étaient engagés fortement dans les **Ateliers de la Fabrique** ont le sentiment que ceux-ci **n'ont pas produit tout ce qu'on pourrait attendre de cette « mobilisation de l'intelligence collective »**, même si des changements profonds et positifs ont eu lieu dans les politiques urbaines de Toulouse Métropole.

L'approche « Bimby » permettant de « faire émerger la ville durable des tissus pavillonnaires existants », dont l'APUMP* assure la promotion en Région Midi-Pyrénées, mériterait de notre point de vue, d'être développée sur le territoire des 37 communes de Toulouse Métropole.

Le temps nous paraît donc venu, après les échéances municipales, de s'appuyer sur les dynamiques et les logiques nouvelles que l'on peut espérer de la transition énergétique, **de lancer de nouvelles initiatives d'«urbanisme participatif durable»**, avec des **méthodes de travail adaptées** et largement ouvertes aux professionnels et aux acteurs de la société civile.

Il s'agit dans notre esprit, de capitaliser les expériences, de constituer un socle commun (connaissances, besoins, volonté de faire, ...) et de **mettre en réseau les projets pour faire émerger**, concrètement **un urbanisme durable « à la toulousaine »**.

REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Les actions phares n°48, 49, 50 et 52 du PLET, ont déjà fait, comme rappelé précédemment, l'objet d'une première contribution de « l'ancien CODEV » développée dans le chapitre 1 « Pour un nouveau contrat social entre ville et campagne » dans son document « les ensemencements pour une Métropole fertile ». Les travaux du GT6 programmés pour l'automne devraient s'inscrire dans la prolongation et l'approfondissement de cette première contribution.

REGARDS TRANSERVES SUR LA CIBLE MOBILISATION DES ACTEURS

Le débat national et les discussions de notre groupe de travail ont montré **l'importance majeure de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable** pour accompagner et « booster » la transition énergétique.

Le groupe de travail Transition énergétique du CODEV pourrait se situer comme **force de propositions avec les acteurs de l'éducation à l'environnement et de l'éducation populaire**, pour la mise en œuvre d'une stratégie globale d'Éducation au Développement Durable, sur les 37 communes. **Deux premières pistes de travail**, issues de ses travaux, concernent d'une part **la continuité depuis l'école primaire jusqu'à l'âge adulte** (éducation tout au long de la vie) d'une sensibilisation et d'une éducation continue et cohérente vers l'éco-citoyen de demain, avec le maillon faible actuel de l'âge du collège.

La seconde piste concerne les 100 000 étudiants de Toulouse Métropole qui constituent, à la fois, une cible privilégiée d'EEDD et surtout, une ressource potentielle, « **d'ambassadeurs de la Transition Énergétique** », capable de marquer de leur empreinte une stratégie spécifique de « Transition Énergétique, à la Toulousaine ».

* Mettre lien avec le dossier APUMP

Il nous semble enfin utile d'innover pour **une plus grande incitation des acteurs**, par des formes d'incitation aux bons comportements (dans les mobiliers urbains, dans les services chez les particuliers – alertes sur origine renouvelable ou non de l'énergie consommée) voir Gotoo, Canibal*.

Pour conforter l'action n°79, engager une démarche participative de suivi/ évolution, le GT4 a rédigé cette contribution qui sera proposée à l'ensemble des acteurs associés au comité de suivi partagé, pour alimenter la mise en révision du PCET, programmée pour 2014.

REGARDS TRANSERVES SUR LE LIVRE BLANC ET LES AUTRES ACTIONS DU PCET

De février à mai 2011, plus de 4500 heures de travail bénévole ont été consacrés par plus de 300 acteurs du territoire de Toulouse Métropole (associations, citoyens, élus, acteurs institutionnels, professionnels et acteurs de la société civile ...) sous forme de participation aux 8 ateliers de co-construction du PCET. Le fruit de ce travail, les contributions des acteurs sont résumées dans le **Livre Blanc** du Plan Climat.

Les membres du GT4 du CODEV ont à cœur de rappeler que **la mobilisation de cette intelligence collective**, s'appuyant sur les attentes de la société civile, **a produit 223 propositions, dont certaines extrêmement pertinentes et novatrices**, récapitulées en 3 axes :

- **Axe 1** : Atténuer notre impact sur le climat
- **Axe 2** : Adapter notre territoire au changement climatique et développer les solidarités
- **Axe 3** : Gouvernance et animation du territoire sur la lutte contre le changement climatique

La présente contribution du GT4 a plongé ses racines dans le terreau fertile des propositions du Livre Blanc.

Au moment de la **mise en révision du PCET** (programmée en 2014) **la parole des acteurs** qui ont participé à ces ateliers de co-construction, **méritera d'être à nouveau entendue** pour mieux rapprocher le PCET, version 2 des attentes des acteurs du territoire et favoriser une dynamique partagée. Parmi ces attentes, les questions liées à **la consommation**, à l'alimentation, à la santé environnementale ou celles liées à l'éducation et au développement durable, tout au long de la vie, sont peu traitées dans le Plan-Climat, dans sa version actuelle.

Ce devrait être également, l'occasion **d'élargir la démarche PCET** à l'ensemble des collectivités du bassin de vie métropolitain en rapprochant les démarches engagées par le Sicoval et le Muretain, en particulier ... et d'élargir cette démarche à l'ensemble des territoires concernés par le « Dialogue métropolitain » (Métropole et villes à une heure ...).

La présente contribution est limitée aux actions phares du PCET, engagées ou réalisées. Ces actions ne représentent qu'environ 30 % de l'ensemble des 130 actions du PCET.

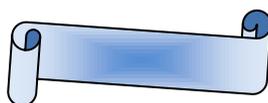
* :www.gotoo.eu / canibal.fr

Les membres du GT4 du CODEV ne veulent pas conclure leur contribution sans inviter à une **relecture de nombre de ces 130 actions** qui sans être des « actions phares », n'en sont pas moins **utiles à mettre en œuvre**. Ils forment le vœu que le comité de suivi partenarial soit saisi de l'avancement des « actions ordinaires » afin qu'un bilan d'ensemble puisse être engagé, avant la mise en révision du PCET.

Enfin, les travaux de ce comité de suivi, les travaux du GT4 du CODEV, interviennent au moment où la **Commission Nationale du débat sur la transition énergétique vient de rendre (16 juillet 2013) ses 15 propositions au Gouvernement**.

Une première lecture de celles-ci ouvre des **perspectives d'évolution des politiques publiques et des pistes d'actions**, en particulier à l'échelle territoriale des régions et des métropoles, qui **recoupent de nombreux « regards transverses » et plusieurs « propositions » de notre GT4**.

Le fruit du travail issu de cette mobilisation nationale autour du débat national constitue un matériau précieux qu'il ne faudra pas oublier de capitaliser dans le dialogue avec Toulouse Métropole auquel nous souhaitons apporter notre contribution.



Cette contribution est issue d'un large consensus entre les 35 membres du Groupe de Travail sur la transition énergétique.

Certaines questions n'ont cependant pas pu faire consensus. Les principaux points de dissensus, portés par un ou plusieurs participants, ont été les suivants :

- ⇒ *Sur l'objectif des « 3 x 20 » à l'horizon 2020, affiché par le PCET, faut-il laisser penser que l'on va l'atteindre, alors que ça paraît « très difficile », avec les actions et les moyens engagés ? Faut-il privilégier l'adhésion des citoyens ou rechercher les actions les plus efficaces ? Faut-il faire preuve de réalisme en baissant les objectifs ?*
- ⇒ *Sur le « changement de braquet », faut-il engager des actions volontaristes avec les habitants ? Sont-ils « prêts à bouger » où bien ne bougeront-ils que lorsque l'envolée des prix des énergies fossiles leur fera vraiment mal. Anticiper ou attendre ?*
- ⇒ *Sur le modèle de la ville en transition, d'une métropole « sobre en énergies, n'est-ce pas incompatible avec la compétition internationale, la poursuite du développement des pôles d'excellence toulousains (l'aéronautique, l'espace, la météo, le médical, ...) ?*
- ⇒ *Les Toulousains sont-ils prêts pour le partage des voiries pour des « voies réservées » sur la rocade, au profit des transports collectifs, de l'auto-partage, des deux-roues ?*
- ⇒ *Certaines idées défendues dans ce texte, ne sont-elles pas des utopies (le développement massif des deux-roues, les « parlements » de l'eau, des lignes de transports, la « sobriété » des comportements, des usages, ...) ?*

ANNEXE 1

PISTES POUR DE NOUVEAUX INDICATEURS DE PROGRÈS VÉRITABLE

Pour mesurer les effets de la transition énergétique sur la qualité et les modes de vie des habitants de la Métropole, faut-il adopter comme à Portland (Oregon USA) un indicateur de progrès véritable (IPV) ⁽¹⁾ -**PISTE 1** – ou faut-il, comme d'autres villes européennes l'ont fait ⁽²⁾, pour sortir la tête du « guidon PIB », **chercher à décrocher significativement la production de satisfactions** pour les acteurs de la vie locale, de **la consommation des ressources** du territoire (et de la planète ...) – **PISTE 2** - :

- ⇒ En réduisant certaines consommations (espace, énergie) et en les compensant par l'offre de satisfactions nouvelles (plus de nature en ville, plus de silence, plus de convivialité) ;
- ⇒ En augmentant les satisfactions qui pouvaient être tirées de certains bien marchands (un logement, un outil de transport) par une amélioration de leur environnement ou de leur intégration dans le système urbain ;
- ⇒ En restaurant l'accès à des satisfactions naturelles, comme l'accès au fleuve, le rapport à la nature ou la pureté retrouvée de l'air ;
- ⇒ En créant des satisfactions n'utilisant que « la ressource sociale », comme le climat créatif, le sentiment d'appartenance, le lien social ou l'émulation culturelle ;
- ⇒ En assurant, massivement, la promotion de technologies vertes sans contester l'apport essentiel de la fonction économique, ces villes herchent à ajouter des offres de satisfactions multiples, tout en s'efforçant de réduire la consommation de ressources.

(1) L'IPV est un indicateur alternatif au produit intérieur brut (PIB) ou à l'indice de développement humain (IDH) pour tenter de mesurer l'évolution du bien-être réel d'un pays. Alors que le PIB ne mesure que l'activité économique monétaire, l'IPV ajoute au PIB la valeur estimée des activités économiques non monétaires, comme le travail domestique ou les activités bénévoles ; retranche du PIB la valeur estimée des richesses naturelles perdues (dommages à l'environnement, destruction des ressources non renouvelables, etc.) et des dégâts sociaux (chômage, délits, crimes, délinquances, accidents, maladies, inégalités, etc.). Par son mode de calcul, il est très proche de l'indice de bien être durable (source Wikipedia).

(2) Voir revue Futuribles n°392 – La société post-carbone.

PISTE 3 : Enfin, faut-il suivre la voie tracée par Jean GADREY (voir son audition par le Conseil Économique et Social National dans le cadre du rapport sur l'état de la France en 2012 sur Youtube).

- ⇒ Le dépassement du pic pétrolier annonce la fin de la croissance dans les 10 ans. C'est une catastrophe si l'on continue la quête de gains de productivité, du toujours plus, avec moins de travail. Cela n'en est pas une si l'économie évolue vers le produire mieux, des produits et services de plus grande qualité sociale et environnementale, dans des conditions soutenables. **Si on produit plus « propre », plus « vert » des pistes de création massive d'emplois existent**
- ⇒ Pour **mesurer la richesse** d'un Pays, d'une Région, d'une Métropole, il faut poser la question aux citoyens concernés (tirés au sort), dans des **conférences citoyennes**. La richesse d'un territoire, mélange de conditions de vie et de souci des générations futures. Les citoyens ne mettent pas le niveau de vie comme critère n°1, mais parlent plutôt de revenu décent.
- ⇒ **Pour mesurer le bien-être**, on ne peut pas se contenter du « comment ça va, aujourd'hui » ? Il faut **mettre en perspective le bien-être social, être sociétal, durable**, le développement humain soutenable.
- ⇒ Dans une société démocratique, cette mesure de bien-être ne doit surtout pas être confiée aux experts, aux économistes,... Il faut s'adresser aux citoyens, dans les conditions évoquées ci-dessus. Il ne faut pas tout mesurer. Il faut inventer, collectivement, une **démocratie des indicateurs**.

codev@toulouse-metropole.fr